



## Déclaration FSU au GT 14 du 18 décembre 2014

La FSU souhaite que les travaux engagés au sein de ce groupe puissent se concrétiser par une évolution rapide et positive pour tous les personnels : psychologues du premier degré comme conseillers d'orientation-psychologues et DCIO.

Lors du dernier groupe de travail consacré à l'étude de la fiche N°4 nous étions principalement intervenus sur 3 points :

- La question de l'intitulé des spécialités
- La question du contenu et du volume de la formation
- L'accès aux fonctions pour les personnels n'ayant pas encore les titres requis pour se présenter aux concours

Nous sommes satisfaits de voir que la psychologie de l'éducation ait été réintroduite dans toutes les mentions de spécialités.

Nous réitérons notre demande d'un groupe de travail spécifique sur l'organisation de la préparation au concours, de la formation en centre de formation spécialisé en lien avec l'ESPE, sur le volume horaire et les contenus de formation comme sur les épreuves de concours. Nous souhaitons que cette année de stage soit bien une année de spécialisation en psychologie même si des connaissances émanant d'autres champs disciplinaires sont également importants à développer et qu'elle fonde bien l'identité professionnelle. Le potentiel des centres de formation de psychologues du premier degré et de Copsy doit, selon nous, pouvoir être mobilisé pour la formation des psychologues de l'EN en prévoyant bien évidemment les moyens en enseignants chercheurs et en heures conséquents.

Nous avons quelques interrogations sur les titres requis pour se présenter au concours qui ne nous semblent pas toujours en accord avec les exigences de la loi de 85. Nous y reviendrons dans l'examen des fiches.

La FSU revendique un pré recrutement à partir du M1 de psychologie afin de permettre aux personnels intéressés de se préparer à un M2 de psychologie puis au concours. Ce pré recrutement pourrait également être ouvert aux étudiants en psychologie.

Concernant les fiches 5 et 6, nous interviendrons dans le détail en séance après ces quelques remarques :

Pour la FSU la structuration du corps doit se traduire par une amélioration sensible de la situation pour tous les personnels.

- Nous sommes attachés à une intégration automatique pour le second degré de tous les Copsy et DCIO dans le nouveau corps et une intégration directe, sur la base du volontariat, pour les psychologues du premier degré, qu'ils soient PE ou Instituteurs, en préservant les dispositions sur les services actifs.
- Un accès à une nouvelle échelle de rémunération qui tienne compte du niveau de qualification requis pour accéder à ce nouveau corps constituant une bouffée d'air pour tous les psychologues de classe normale et un rattrapage de la situation d'injustice subie par les Copsy dans le second degré depuis plus de 20 ans.
- Le maintien d'un grade pour les directeurs de CIO ainsi que l'amélioration du régime indemnitaire.
- Pour prendre en compte la spécificité des missions des psychologues dans le premier degré, il est nécessaire que soit assurée une mission de coordination, par exemple pour établir des plans de formation continue, mettre en place des cellules de crise etc...